



Le Programme CoseLearn 2

Formations thématiques de courte durée

Vevey – Octobre 2008

Sommaire

1. Rappel.....	3
2. Les spécialistes - assistants.....	3
2.1 Généralités	3
2.2 Fonction.....	3
2.3 Connaissances et compétences requises pour les spécialistes-assistants	4
2.3.1 Au niveau de l'informatique en général :	4
2.3.2 Au niveau du e-learning.....	4
2.3.2.1 Dans le domaine technique :	4
2.3.2.2 Dans le domaine pédagogique	4
2.4 Profil	4
2.5 Formations proposées.....	5
2.5.1 Cours en autoformation	5
2.5.2 Cours spécifiques en e-learning.....	5
2.6 Formation et dépendance	5
3. Formations complémentaires	5
4. Impacts retenus.....	6
4.1 En ce concerne les spécialistes-assistants	6
4.2 Formations complémentaires pour d'autres acteurs du Programme CoseLearn 2.....	6
Annexe 1 : cours en autoformation.....	7

1. Rappel

Le Programme CoseLearn2 propose des formations thématiques de courte durée.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Former en priorité des spécialistes-assistants de professeurs qui souhaitent mettre des modules de formation ou des cours en ligne;
- Offrir à tous les acteurs du Programme CoseLearn 2 de suivre une formation spécifique ponctuelle dans le but d'acquérir des compétences complémentaires dans le domaine du e-learning.

Les formations proposées par Qualilearning SA seront dispensées en autoformation online en fonction des besoins, pour la formation des spécialistes-assistants, des conseils et des aides ponctuelles de la part des équipes permanentes d'appuis pédagogiques et techniques existantes ou en création dans les Universités partenaires et des appuis des tuteurs CoseLearn2.

2. Les spécialistes - assistants

2.1 Généralités

Les spécialistes-assistants auront pour mission d'aider directement et concrètement les professeurs à mettre en ligne des modules de formation ou des cours.

En fait, cette fonction avait déjà été mentionnée dans le programme de la première étape du Programme CoseLearn mais n'avait pas pu être réalisée comme prévu.

La mise en ligne de modules de formation ou de cours exige des connaissances et des compétences pédagogiques et techniques spécifiques. Mais cela demande surtout une assez grande disponibilité pour la réaliser même à partir d'un cours déjà enseigné en présentiel par un professeur.

Cette exigence en temps est souvent un obstacle à la mise en ligne de modules de formation ou de cours, à fortiori, dans la plupart des universités partenaires du Programme CoseLearn, où la "massification des étudiants provoque une importante surcharge de travail pour les professeurs".

Les soutiens apportés par les équipes permanentes d'appuis pédagogiques et techniques constituent certes un appui déjà substantiel pour ces professeurs. Toutefois, ces soutiens ne permettent pas de leur apporter une aide suffisante dans la phase de réalisation pratique de la mise en ligne de modules de formations et de cours. C'est à ce niveau que devraient intervenir les spécialistes-assistants à l'instar des assistants qui dans les universités apportent des aides précieuses aux professeurs pour la réalisation de travaux de recherche ou de séminaires.

2.2 Fonction

La fonction des ces spécialistes-assistants consisterait donc à aider les professeurs plus particulièrement dans les tâches concrètes suivantes :

- l'édition et la création des modules de formation et de cours;
- la création de contenus à l'aide d'outils informatiques;
- assurer le relais avec les équipes permanentes d'appuis pédagogiques et techniques;
- apporter leur concours à l'administration et à l'organisation des contenus sur l'environnement LMS;
- aider à la formulation des objectifs;
- contribuer à l'établissement de design pédagogique;
- apporter leur concours à la scénarisation des contenus;

- apporter une assistance technique en fonction des besoins notamment en ce qui concerne l'utilisation de la plateforme.

En fait les fonctions du spécialiste-assistant varieront en relation avec les besoins des professeurs concernés, de leurs disponibilités et de leur maîtrise des techniques du e-learning.

2.3 Connaissances et compétences requises pour les spécialistes-assistants

Les fonctions qui devront être assumées par les spécialistes-assistants détermineront les connaissances et les compétences qu'ils devront maîtriser. En l'état, ces connaissances et ces compétences pourraient être exprimées en termes d'objectifs de la manière suivante.

2.3.1 Au niveau de l'informatique en général :

- Maîtriser des bases de l'utilisation d'un ordinateur;
- Etre capable de travailler sur un ensemble d'applications courantes.

2.3.2 Au niveau du e-learning

2.3.2.1 Dans le domaine technique :

- Etre capable d'utiliser la plateforme Moodle;
- Posséder des connaissances de base concernant l'administration d'un cours à distance;
- Savoir exploiter de façon structurée, efficace et rationnelle les ressources du web.

2.3.2.2 Dans le domaine pédagogique

- Connaître quelques grands courants pédagogiques;
- Posséder quelques connaissances de base liées aux démarches pédagogiques, méthodes d'enseignement, objectifs, moyens didactiques, évaluation, etc....
- Une initiation à la pédagogie s'avère indispensable également.

2.4 Profil

Le profil des candidats à la formation de spécialistes-assistants découle d'une part de la fonction qu'ils devront exercer et d'autre part des connaissances et compétences requises. Compte tenu de ces deux éléments, les candidats pourraient être des étudiants de deuxième ou de troisième cycle des universités partenaires, intéressés et motivés par l'informatique en général et par le e-learning en particulier.

Au niveau de la disponibilité, ils devraient s'engager à consacrer un pourcentage de leur temps qui pourrait être estimé au minimum à 20 % (un jour / semaine).

Par ailleurs, après avoir défini leurs pré-requis, ils devraient s'engager à acquérir, en autoformation, selon leurs besoins, la formation complémentaire requise pour assumer leur fonction de spécialiste-assistant.

2.5 Formations proposées

QI/CL offrira aux spécialistes – assistants deux types de cours :

- des cours en autoformation ;
- des cours spécifiques en e-learning.

2.5.1 Cours en autoformation

Qualilearning SA offrira chaque année des accès à différents cours en autoformation en particulier dans les domaines de :

- la bureautique ;
- des logiciels open office ;
- des bases informatiques ;
- du management.

La liste de ces cours est donnée en annexe.

2.5.2 Cours spécifiques en e-learning

En ce qui concerne les compétences spécifiques en e-learning dans les domaines techniques et pédagogiques, QI/CL coordonnera des formations tirées de celles offertes par CL1 en particuliers les cours suivants : ACD, PIN et ERW.

Comme cela a déjà été organisé pour la phase de consolidation de CL1, ces cours seront organisés et placés sous la responsabilité de tuteurs de CL2.

2.6 Formation et dépendance

Les spécialistes-assistants formés seront désignés par les universités qui définiront leurs conditions d'engagement (cahier des charges, aspects financiers,...). Ils dépendront des équipes permanentes d'appuis pédagogiques et techniques.

Qualilearning SA remettra une attestation de formation aux spécialistes-assistants qui auront satisfait aux exigences requises.

Qualilearning SA interviendra auprès des universités partenaires pour qu'elles envisagent la mise à disposition des spécialistes-assistants d'un ordinateur dès la formation effectuée.

3. Formations complémentaires

Les acteurs du Programme CoseLearn 2, qui ont déjà acquis une formation et qui souhaiteraient maîtriser des connaissances complémentaires spécifiques dans le domaine des TIC, pourront également bénéficier des formations de courte durée proposées en autoformation (cf. annexe). Ils pourront le faire à la condition d'être intégrés dans une activité du Programme CoseLearn 2.

La finance d'inscription à ces cours sera prise en charge par les participants eux-mêmes, sous réserve éventuelle de dispositions qui pourraient être prises par chaque université partenaire.

Des conditions académiques seront définies en fonction des prérequis demandés pour suivre le cours choisi.

4. Impacts retenus

4.1 En ce concerne les spécialistes-assistants

Pour atteindre les objectifs du Programme CoseLearn 2, il est prévu de former 1'000 spécialistes-assistants par année (3'000 sur les trois années). Ces spécialistes-assistants apporteront leur aide aux professeurs pour mettre en ligne 3'000 modules de formation ou cours sur les trois années du Programme Coselearn 2.

Ils pourront être appelés à apporter leur aide à l'ouverture de 1'000 classes réelles (composées de un ou de plusieurs des 3'000 modules) durant la même période de 2008 à 2011.

4.2 Formations complémentaires pour d'autres acteurs du Programme CoseLearn 2

Le nombre d'acteurs du Programme CoseLearn 2 qui suivront une formation complémentaire ponctuelle en autoformation dépendra de la demande.

Vevey, octobre 2008

Annexe 1 : cours en autoformation

Bureautique :

pour l'accès à des modules qui offrent un soutien permanent aux créateurs de contenus pour l'élaboration de formation via un logiciel de traitement de texte, tableur etc...

Cours :

Logiciel Open Office 1 (logiciel disponible en open source)

Calculator-25h (tableur) Writer-20h (traitement de texte) Impress-15h (présentation)

Logiciel Open Office 2 (logiciel disponible en open source)

Calculator-30h (tableur) Writer-30h (traitement de texte) Impress-15h (présentation) Draw-18h (traitement d'images et de graphismes vectoriels)

Les bases informatiques

Cours :

Premiers pas : durée de 30 heures, 77 leçons d'apprentissage, formation sonorisée. L'objectif étant de maîtriser l'environnement informatique.

L'image numérique : durée d'une heure, acquérir les compétences et connaissances sur les images numériques.

La recherche d'information : durée 6 heures, formation sonorisée. L'objectif étant de maîtriser la recherche d'information et de documents sur internet et sur le poste de travail.

La sécurité informatique : durée 5 heures, formation sonorisée. L'objectif étant de maîtriser les problématiques liées aux risques informatiques.

Le travail collaboratif : durée une heure. L'objectif étant de maîtriser le travail collaboratif et les différents outils de communication.

Management

Cours :

Manager un projet : durée 2 heures. L'objectif étant de savoir mener un projet, le planifier et gérer l'équipe du projet.

Les outils du management : durée 2 heures. L'objectif étant de maîtriser les outils indispensables à la réussite d'un projet.

Par ailleurs, d'éventuels compléments de formation (aspects pédagogiques et spécificités du e-learning) pourront être apportés par les équipes permanentes d'appuis pédagogiques et techniques.